

Chronique d'une crise

Le TIR en Russie

Le 4 juillet 2013, le président du service fédéral des douanes de Russie (FCS RF), Andrei Belyaninov, a violé le droit national et international en décidant de restreindre l'application du Régime TIR en Russie, de manière unilatérale et sans notification préalable aux parties prenantes russes ou internationales du TIR, telles que les organes TIR des Nations unies.

En pratique, cette mesure signifie que chaque carnet TIR utilisé pour le transport de marchandises en provenance, à destination ou à travers la Russie fait l'objet d'une garantie douanière nationale supplémentaire, qui ne constitue en aucun cas une garantie pour les opérateurs et les autorités.

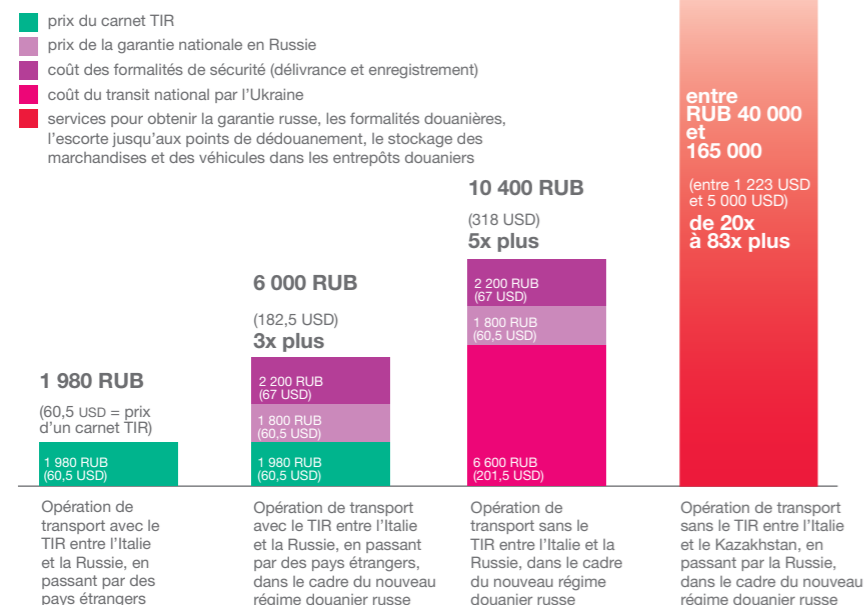
Le service fédéral des douanes de Russie a longtemps fait la sourde oreille face aux multiples demandes de retrait de ces mesures formulées auprès des plus hautes autorités russes notamment par l'IRU, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le commissaire européen chargé de la fiscalité et de l'union douanière, de l'audit et de la lutte antifraude, Algirdas Šemeta et le Secrétaire exécutif de la CEE-ONU, Sven Alkalaj, ainsi que de nombreux gouvernements nationaux et le monde des affaires russe.

Cette décision illégale et illégitime de ne plus accepter les garanties TIR sur le territoire russe devait prendre effet à compter du 1^{er} décembre 2013, date d'annulation, par le FCS RF, de l'accord de l'ASMAP (l'association garante russe du TIR, membre de l'IRU) lui conférant le statut de garant du TIR en Russie.

Plus de 40% des importations russes s'effectuent dans le cadre du TIR

Le TIR représente un volume d'échanges de **135 milliards** de dollars par an.

Faits et chiffres sur la crise du TIR



04 JUILLET
Les douanes russes décident, de manière unilatérale, d'imposer des restrictions aux garanties TIR sur leur territoire à compter du 14 août

05 AOUT
L'IRU demande au Premier ministre russe d'annuler la décision illégitime et unilatérale du FCS RF

08 AOUT
Le service des douanes de Russie reporte la décision unilatérale sur le TIR au 14 septembre

14 AOUT
L'IRU demande de nouveau le retrait de la décision unilatérale des douanes russes lors d'une conférence de presse à Moscou, à l'issue de trois jours de discussion de haut niveau avec les autorités russes et d'autres parties prenantes

27 AOUT
La TIRExB de l'ONU (la Commission de contrôle TIR, organe de l'ONU chargé de superviser la Convention TIR) conclut que la décision des douanes russes est en violation de la Convention TIR de l'ONU et demande son annulation

09 SEPTEMBRE
L'IRU demande au président Poutine d'annuler la décision du FCS RF

12 SEPTEMBRE
L'IRU publie des recommandations à l'intention des transporteurs TIR pour les aider à faire valoir leurs droits en Russie

18 SEPTEMBRE
L'IRU demande aux gouvernements de l'OSCE d'assurer la continuité du TIR en vue de sécuriser et de faciliter les échanges

25 SEPTEMBRE
L'IRU publie une fiche d'information sur la crise du TIR en Russie, qui résume toutes les allégations infondées du service fédéral des douanes de Russie et fournit des explications détaillées et transparentes sur chacune des décisions illégales et unilatérales prises par le FCS RF

13 SEPTEMBRE
Le service des douanes de Russie déclare que la restriction des garanties TIR en Russie ne s'appliquera qu'aux régions d'Extrême orient et de Sibérie

24 SEPTEMBRE
Le service des douanes de Russie étend ses restrictions illégales et infondées à la circonscription douanière de l'Oural

04 OCTOBRE
Au mépris le plus total de ces appels de la communauté internationale, et en l'absence d'une position finale coordonnée du gouvernement russe, le FCS RF décide, de manière unilatérale et sans notification préalable, d'étendre immédiatement ses restrictions à l'importante région de la Volga

04 OCTOBRE
Les plus hauts organes TIR des Nations unies confirment que les douanes russes violent le droit international et demandent au service fédéral des douanes de Russie de mettre fin à cette violation et de retirer ses restrictions illégales aux garanties TIR

14 OCTOBRE
La Cour Suprême d'arbitrage de la Fédération de Russie – la plus haute instance judiciaire du pays – juge illégale la décision du FCS RF d'imposer des restrictions aux garanties TIR avec effet immédiat

30 OCTOBRE
Malgré la décision de la Cour Suprême d'arbitrage, le service des douanes de Russie étend ses restrictions à la région du Caucase du Nord et à la circonscription douanière du Sud, ainsi qu'aux bureaux de douane des aéroports de Sheremetyevo, Domodedovo et Vnukovo

13 NOVEMBRE
Le FCS RF étend ses restrictions illégales à la circonscription douanière du Centre

19 NOVEMBRE
Le FCS RF étend ses restrictions illégales à une grande partie de la région du Nord-Ouest

18 NOVEMBRE
Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, adresse un courrier au président russe, Vladimir Poutine, pour exprimer son inquiétude quant à la révision unilatérale des règles relatives au transit de marchandises par camion et pour lui rappeler que ces nouvelles règles doivent être conformes aux engagements pris par la Russie lors du sommet du G20, à St. Pétersbourg, en vue de faciliter le commerce international

2 DECEMBRE
Le FCS RF ignore de nouveau la Convention TIR en publiant, de manière unilatérale, une liste des bureaux de douane où les carnets TIR ne sont toujours pas acceptés, soit 95% d'entre eux

30 NOVEMBRE
Le Système TIR est maintenu en Russie jusqu'au 1^{er} juillet 2014, le FCS RF ayant confirmé officiellement à l'ASMAP la prolongation de son accord jusqu'à cette date

5 DECEMBRE
La Commission de contrôle TIR et la Commission européenne demandent au gouvernement russe d'obliger le FCS RF à respecter le droit international

6 DECEMBRE et au-delà
L'IRU, la Commission européenne et les Nations unies poursuivent leurs actions politiques et juridiques à tous les niveaux afin de trouver une solution satisfaisante pour l'ensemble des parties concernées

Veillez noter qu'à l'heure où nous imprimons ce rapport annuel, la crise du TIR en Russie n'a toujours pas été résolue.